

Fin 2022, la fréquentation hôtelière peine à retrouver son niveau d'avant-crise

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 175 • Mars 2023



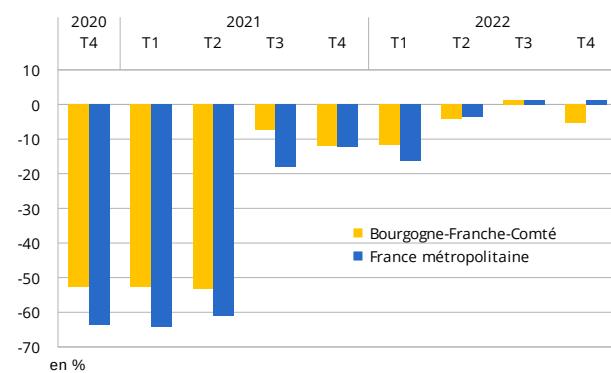
Au quatrième trimestre 2022, la fréquentation dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté est de nouveau inférieure à son niveau du même trimestre 2019. Les touristes résidant en France comme ceux résidant à l'étranger sont moins venus. L'augmentation de la clientèle européenne ne compense pas l'absence de la clientèle chinoise. Le tourisme d'agrément est toujours en deçà du niveau de fin 2019. En revanche, la clientèle d'affaires, qui représente près de deux tiers des nuitées, est en nette progression.

La fréquentation hôtelière retombe au-dessous de son niveau d'avant-crise

Au quatrième trimestre 2022, le nombre de **nuitées** en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à un peu plus de 1,4 million, soit une baisse de 5,2 % par rapport au même trimestre de 2019. Dans le même temps, l'activité hôtelière progresse de 1,4 % en France métropolitaine.

Le retour au niveau d'avant-crise observé cet été (+1,3 %) ne s'est pas confirmé cet automne dans la région ▶ **figure 1**.

► 1. Évolution trimestrielle du nombre de nuitées comparée au même trimestre en 2019



Lecture : au 4^e trimestre 2022, le nombre de nuitées diminue de 5,2 % en Bourgogne-Franche-Comté par rapport au 4^e trimestre 2019.

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Les clientèles résidentes et non résidentes sont en baisse

Avec un déficit de près de 80 000 nuitées au quatrième trimestre 2022 par rapport à 2019, la Bourgogne-Franche-Comté est la région où la baisse de fréquentation est la plus importante ce trimestre ▶ **figure 2**. À l'inverse, l'Île-de-France (+3,6 %) et la Corse (+5,2 %) affichent les plus fortes hausses du nombre de nuitées touristiques.

► 2. Fréquentation hôtelière selon la région

	Nuitées au T4 2022		Évolution T4 2022/T4 2019 (en %)		
	Nombre	Part des résidents (en %)	Ensemble	Résidents	Non-résidents
Île-de-France	18 041 100	46,2	+ 3,6	- 1,4	+ 8,4
Auvergne-Rhône-Alpes	4 885 600	79,6	- 0,7	- 2,6	+ 7,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 231 300	72,9	+ 2,3	+ 10,5	- 14,7
Grand Est	3 675 800	68,8	+ 1,1	- 0,7	+ 5,4
Nouvelle-Aquitaine	3 303 700	86,7	+ 2,7	+ 2,8	+ 2,0
Occitanie	3 024 200	81,0	- 3,4	- 2,2	- 8,6
Hauts-de-France	2 188 400	81,0	+ 1,4	+ 2,2	- 1,8
Normandie	1 604 400	84,6	- 1,6	- 0,7	- 6,1
Bretagne	1 538 700	91,4	+ 1,2	+ 1,1	+ 2,5
Pays de la Loire	1 491 000	91,8	- 1,6	- 2,0	+ 2,7
Bourgogne-Franche-Comté	1 442 700	79,3	- 5,2	- 3,4	- 11,5
Centre-Val de Loire	1 277 700	87,1	+ 0,8	+ 1,2	- 1,7
Corse	311 600	84,9	+ 5,2	+ 7,3	- 5,2
France métropolitaine	47 016 200	67,2	+ 1,4	+ 0,3	+ 3,9

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

La fréquentation de la **clientèle résidente**, qui représente huit nuitées sur dix, recule de 40 800 nuitées au quatrième trimestre 2022 par rapport à la même période de 2019. Cette baisse de -3,4 % est la plus forte des treize régions métropolitaines. En France métropolitaine, les clientèles résidente et non résidente contribuent à la hausse de la fréquentation dans les hôtels, ce trimestre. La clientèle non résidente devient même le principal contributeur de cette croissance.

► 3. Fréquentation hôtelière selon l'origine de la clientèle en Bourgogne-Franche-Comté

	Nuitées		
	T4 2022	T4 2019	Évolution T4 2022/T4 2019 (en %)
Résidents	1 143 400	1 184 200	- 3,4
Non-résidents	299 300	338 100	- 11,5
dont : Belgique	44 800	35 800	+ 25,3
Allemagne	44 400	47 300	- 6,2
Royaume-Uni	36 600	28 500	+ 28,6
Suisse	36 500	32 100	+ 13,8
Pays-Bas	27 600	20 400	+ 35,1
États-Unis	17 500	20 400	- 14,1
Italie	17 400	16 200	+ 7,6
Espagne	11 800	7 400	+ 58,9
Chine	3 000	66 000	- 95,4

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Avec un recul de 38 700 nuitées (-11,5 %), la **clientèle non résidente** représente la moitié de la baisse de la fréquentation dans la région. La Bourgogne-Franche-Comté subit toujours la quasi-absence de la clientèle chinoise. Les nuitées européennes sont en revanche en hausse de 15 %, portées par les visiteurs belges (+25 %), britanniques (+29 %) et néerlandais (+35 %).

► figure 3.

Les non-résidents ont séjourné un peu plus dans la région au mois de décembre (+7 %), contrairement aux mois d'octobre et de novembre (-15 %).

Par ailleurs, le tourisme d'affaires représente près de 65 % des nuitées cet automne. Par rapport à son niveau de 2019, la fréquentation est en hausse de près de 4 % au quatrième trimestre. À l'inverse, le tourisme d'agrément est bien en deçà (-19 %).

► Définitions

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement correspond à six nuitées de même que six personnes séjournant chacune une nuit.

Clientèle résidente : ensemble des personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

Clientèle non résidente : ensemble des personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Taux d'occupation moyen : rapport entre le nombre de chambres d'hôtels occupées et le nombre de chambres d'hôtels effectivement disponibles (en tenant compte des fermetures diverses).

En Côte-d'Or et dans le Doubs, la fréquentation est sensiblement inférieure à son niveau d'avant-crise

Avec 33 300 nuitées de moins en Côte-d'Or et 20 800 de moins dans le Doubs, la fréquentation hôtelière dans ces deux départements baisse nettement ► **figure 4**. La Côte-d'Or est cependant l'unique département de la région à bénéficier d'une légère hausse de sa clientèle résidente (+1 %). Elle reste par contre pénalisée par la baisse de la fréquentation des non-résidents (-20 %).

Le Jura est le seul département dont la fréquentation hôtelière est supérieure à son niveau de 2019 (+2 %). Il enregistre près de 1 800 nuitées supplémentaires. Cette fréquentation est soutenue par la clientèle non résidente, en hausse de 14 %.

► 4. Fréquentation hôtelière selon le département

	Nuitées			Taux d'occupation	
	T4 2022	T4 2019	Évolution T4 2022/T4 2019 (en %)	T4 2022 (en %)	Évolution T4 2022/T4 2019 (en point)
Côte-d'Or	528 800	562 100	- 5,9	54,1	- 2,0
Doubs	218 900	239 700	- 8,7	52,3	- 0,4
Jura	90 900	89 100	+ 2,0	49,5	+ 3,8
Nièvre	75 200	80 400	- 6,4	47,8	+ 1,1
Haute-Saône	27 300	32 100	- 15,0	37,3	+ 0,4
Saône-et-Loire	284 700	291 000	- 2,2	48,7	+ 3,6
Yonne	146 900	153 400	- 4,2	46,6	+ 0,2
Territoire de Belfort	70 000	74 400	- 5,9	54,3	- 2,6
Bourgogne-Franche-Comté	1 442 700	1 522 300	- 5,2	50,7	+ 0,4
France métropolitaine	47 016 200	46 337 500	+ 1,4	58,8	+ 0,2

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Cet automne, le taux d'occupation se maintient

En Bourgogne-Franche-Comté, le **taux d'occupation moyen** s'établit à près de 50,7 % ce trimestre, et affiche un léger gain de 0,4 point par rapport au quatrième trimestre 2019.

Entre fin 2019 et fin 2022, le parc hôtelier de Bourgogne-Franche-Comté s'est réduit de plus de 8 % et son nombre de chambres de près de 6 %. Cette offre de chambres en diminution et la fréquentation en baisse permettent le maintien du taux d'occupation.

Frédéric Biancucci (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Biancucci F.**, « Durant l'été, la fréquentation des hôtels dépasse pour la première fois son niveau d'avant-crise », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 160, décembre 2022.
- « Au quatrième trimestre 2022, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques dépasse de 2,0 % son niveau de 2019 », *Informations Rapides* n° 39, février 2023.

